



* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créiteur - lg 002)	420 914.19
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2023</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré à AISY SUR ARMANCON, les jour, mois et an que dessus.

*La secrétaire de service*  
*J.F. Jurat*  
*[Signature]*

Le Maire,  
Olivier MURAT

